



CAMPAGNE DE BOURSE DE LYCEE 2024 / 2025



**LA CAMPAGNE EST OUVERTE DÈS À
PRÉSENT ET JUSQU'AU JEUDI 17
OCTOBRE 2024 INCLUS.
AUCUNE DEMANDE DÉPOSÉE APRÈS
CETTE DATE NE POURRA ÊTRE PRISE
EN COMPTE.**

Quelques précisions :

La demande de bourse peut être déposée de trois manières différentes :

- de manière automatique si vous avez donné votre consentement pour la gestion automatisée du dossier de bourse dans le dossier d'inscription de l'élève

- en ligne, par le biais du Téléservice (cf. Flyer joint)

- par papier (cf. doc. joint).

Attention : le demande ne doit être déposée qu'une fois par le biais de l'un ou l'autre moyen afin d'éviter les doublons.

ATTENTION : La reconduction automatique du droit à bourse a été abandonnée pour cette rentrée. Il est donc impératif de déposer une nouvelle demande (d'une des trois façons indiquées ci-dessus) même si votre enfant était boursier de lycée précédemment.

Les notifications de bourse (accord ou refus) vous seront transmises début Novembre.

Le service d'Intendance se tient à votre disposition au besoin.



[Flyer bourse 2024-2025](#)



[Dossier papier](#)